



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 22 avril 2022 à 13 h 30
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600**

PRÉSENCES :

Madame Émilie Thuillier, Mairesse d'arrondissement
Madame Nathalie Goulet, Conseillère du district d'Ahuntsic
Madame Julie Roy, Conseillère du district de Saint-Sulpice
Monsieur Jérôme Normand, Conseiller du district du Sault-au-Récollet

ABSENCES :

Madame Effie Giannou, Conseillère du district de Bordeaux-Cartierville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Marc Cardinal, Directeur performance, greffe et services administratifs
Monsieur Gilles Côté, Directeur du développement du territoire
Madame Marie-Josée Trudeau, Cheffe de division culture, bibliothèques, sports, loisirs et
développement social
Madame Linda Lajeunesse, Secrétaire d'arrondissement substitut

Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 13 h 30.

10.01

CA22 09 0092

**Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil
d'arrondissement du 22 avril 2022 à 13 h 30.**

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Julie Roy

et résolu

de constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil
d'arrondissement du 22 avril 2022 à 13 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

Période de questions du public

Aucune question.

10.03

Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

10.04

CA22 09 0093

Autoriser une dépense de 1 325 \$ pour la participation de cinq personnes, élus et fonctionnaires, au Sommet Climat Montréal 2022.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

d'autoriser une dépense de 1 325 \$ pour la participation de cinq personnes, élus et fonctionnaires, au Sommet Climat Montréal 2022 qui se tiendra le mardi 3 mai 2022;

d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.01 1225027005

CA22 09 0094

Autoriser un virement de 1 000 000 \$ provenant de la réserve immobilière vers la réserve développement pour répondre aux priorités de l'arrondissement à la suite de l'adoption de la planification stratégique.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

d'autoriser un virement de 1 000 000 \$ provenant de la réserve immobilière vers la réserve développement pour répondre aux priorités de l'arrondissement à la suite de l'adoption de la planification stratégique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.02 1229298003

CA22 09 0095

Adopter un Règlement modifiant le Règlement sur les parcs (R.R.V.M. c. P-3) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 11 avril 2022;

Considérant qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance du 11 avril 2022;

Considérant qu'aucun changement n'a été apporté au règlement depuis son dépôt;

Considérant que l'objet du règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Julie Roy

et résolu

d'adopter un Règlement modifiant le Règlement sur les parcs (R.R.V.M. c. P-3) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1224212003

Levée de la séance

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du vendredi 22 avril 2022 est levée à 13 h 33.

70.01

Émilie Thuillier (S)

Mairesse d'arrondissement

Chantal Châteauvert (S)

Secrétaire d'arrondissement